

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES ET D'UTILISATION (CGVU)

SALVUM EDUCATION

Préalable et définitions

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation (les « **CGVU** ») ont pour objet de définir les termes et conditions dans lesquelles la société Abeilles Multimédia SAS au capital de 282.200€ dont le siège social est situé au 1C avenue Christian Doppler 77700 Serris (801 777 541 RCS Meaux) (« **l'Editeur** ») fournit au client (le « **Client** ») qui l'accepte, l'application « Salvum Education » définie ci-après, éditée par l'Editeur. Tout téléchargement de Salvum Education par le Client, utilisation, achat de licence ou inscription du Client dans Salvum Education emporte l'adhésion entière et sans réserve du Client à ces CGVU.

L'Utilisateur de Salvum Education est une personne physique qui accède à Salvum Education en souscrivant à une licence ou qui bénéficie d'une licence d'utilisation mise à disposition par une organisation (le Client) qui peut être notamment un établissement scolaire, une entreprise, une collectivité, un organisme public ou une association qui aura elle-même souscrit à une ou plusieurs licences d'utilisation auprès de l'Editeur. Le Client peut donc acheter des licences pour des Utilisateurs qui seront notamment des élèves ou ses salariés. Un Utilisateur est un apprenant.

Il est de la responsabilité du Client de faire connaître et respecter les présentes CGVU auprès de ses Utilisateurs.

L'attestation que délivre Salvum Education est un document qui valide le fait que l'Utilisateur a fini son parcours sur Salvum Education et restitue une partie des résultats obtenus par l'Utilisateur. Cette attestation n'est ni un diplôme, ni un certificat.

Le certificat de compétences PSC1 est délivré par un organisme habilité aux personnes ayant suivi une formation au secourisme telle que définie dans l'arrêté du 24 juillet 2007 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement " prévention et secours civiques de niveau 1 ".

Article 1 : SALVUM EDUCATION

1.1 Salvum Education est une application de formation à distance au secourisme sur la partie théorique de l'unité d'enseignement « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » (« **PSC1** ») relative au décret N°91-834 du 30 août 1991 modifié par l'Arrêté du 24 juillet 2007.

1.2 L'Editeur sera amené à procéder à des mises à jour fonctionnelles et techniques régulièrement et qui pourront perturber l'accessibilité à Salvum Education de manière temporaire. Ces maintenances techniques et suspensions d'accès à Salvum Education, quelle

qu'en soit la durée, ne sauraient procurer au Client un quelconque droit à remboursement total ou partiel de son achat.

1.3 L'Editeur se réserve le droit de modifier ou de supprimer Salvum Education de ses catalogues sans préavis. L'arrêt de la commercialisation, ne saurait procurer au Client un quelconque droit à remboursement total ou partiel de son achat.

1.4 Le contenu de Salvum Education (textes, code source, commentaires, illustrations, images etc.) est protégé, pour le monde entier, par le droit d'auteur et, le cas échéant, par le droit protégeant les bases de données dont l'Editeur est producteur. Ce contenu ne peut donc en aucune manière faire l'objet, même partiellement, de reproduction, représentation, prêt, échange ou cession, de modification, adaptation, arrangement ou transformation, sauf utilisation normale de Salvum Education dans le cadre de la licence.

1.5 Salvum Education ne remplace pas le certificat PSC1. Salvum Education n'assure que l'enseignement de la partie théorique du PSC1 qui doit obligatoirement être complété par l'enseignement de la partie pratique en présentiel auprès un organisme dûment habilité.

1.6 Salvum Education ne délivre pas de diplôme et ne peut pas être utilisé par le Client ou ses Utilisateurs en tant que tel.

1.7 Salvum Education délivre en fin de formation une attestation qui certifie le suivi de la formation Salvum Education sur la partie théorique de l'unité d'enseignement PSC1. Cette attestation ne constitue ni un diplôme, ni un certificat PSC1.

1.8 Le Client peut signaler à l'Editeur toute constatation de fonctionnement anormal de Salvum Education à l'adresse suivante : [bug\[at\]Salvum Education.org](mailto:bug[at]Salvum Education.org)

1.9 L'Utilisateur dispose de six (6) mois pour finir sa formation Salvum Education à partir du moment où il l'a commencée. Passé ce délai, il devra recommencer sa formation. Ce délai peut être modifié par l'Editeur à tout moment et sans préavis.

1.10 Salvum Education ne met pas l'Utilisateur en relation avec des équipes de secours. Le Client doit utiliser les moyens de communication à sa disposition pour avertir des secours.

1.11 Les mises en situation proposées dans Salvum Education sont fournies à titre d'exemples et ne sont pas exhaustives.

Article 2 : PARTENAIRE

2.1 Le partenaire (« **Partenaire** ») de Salvum Education est le Ministère de l'Education Nationale habilité à former à l'unité d'enseignement PSC1 et qui a contractualisé avec l'Editeur.

2.2 L'Editeur garantit la reconnaissance de l'attestation Salvum Education exclusivement auprès du Partenaire.

Article 3 : ATTESTATION SALVUM EDUCATION

3.1 À la fin de sa formation Salvum Education, l'Utilisateur dispose de six (6) mois pour se présenter à une formation pratique et finaliser son PSC1. Ce délai peut être modifié par l'Editeur à tout moment et sans préavis.

3.2 L'édition de l'attestation Salvum Education est automatique.

3.3 Toute fausse déclaration ou erreur dans les données personnelles du Client relève de la seule responsabilité du Client qui s'expose aux sanctions prévues par la législation en vigueur.

3.4 L'Editeur se réserve le droit de modifier l'attestation et les éléments d'information nécessaires à son édition, à tout moment et sans préavis, notamment si la réglementation l'exigeait.

3.5 L'attestation Salvum Education est délivrée à titre personnel et a un caractère *intuitu personae*. Le Client ou l'Utilisateur ne peut en aucun cas céder à titre onéreux ou gratuit, le bénéfice d'une formation Salvum Education à un tiers. Il en est de même pour l'attestation Salvum Education.

Article 4 : FORMATION PRATIQUE

4.1 La formation pratique au PSC1 faisant suite à la formation Salvum Education est exclusivement proposée par le personnel habilité de l'Education Nationale.

4.2 Pour accéder à une formation pratique, l'Utilisateur peut devoir se munir de l'attestation Salvum Education.

4.3 L'Utilisateur peut se présenter à une formation pratique qu'après avoir préalablement finalisé sa formation Salvum Education.

4.4 Tout retard de plus de trente (30) minutes ou toute absence de l'Utilisateur le jour de la formation pratique, pour quelque cause que ce soit, mais sans préjudice de ce qui est précisé à l'article 4.6 ci-dessous, sera considéré comme un désistement. L'Utilisateur ou le Client ne pourra prétendre ni à une réaffectation sur une autre formation pratique.

4.5 L'Utilisateur pourra être exclu d'une formation pratique si le formateur juge son comportement de nature à perturber la formation. A ce titre, l'Utilisateur ou le Client ne pourra pas prétendre à un quelconque remboursement ou indemnisation.

4.6 En cas de force majeure ayant empêché l'Utilisateur de se présenter dans les délais à sa formation pratique, le Client pourra se rapprocher du Partenaire en charge de sa formation pratique pour trouver une solution de substitution en fixant par exemple une nouvelle date de formation pratique sans que le Client ou l'Utilisateur ait à payer une nouvelle prestation.

4.7 En cas de report de la formation pratique par le Partenaire, quelle que soit la raison, le Client ou l'Utilisateur se verra proposer une nouvelle date de formation. Aucun type d'indemnisation ne saurait valablement être réclamé à ce titre.

4.8 La formation pratique a un caractère *intuitu personae*. Le Client ou l'Utilisateur ne peut en aucun cas céder à titre onéreux ou gratuit, le bénéfice d'une formation pratique à un tiers.

4.9 Le Client ou l'Utilisateur s'oblige à se conformer aux conditions générales et/ou tout type de règlement intérieur ou autre du Partenaire chez lequel il va suivre sa formation pratique. Ainsi, notamment, le Client et l'Utilisateur reconnaissent auprès du Partenaire que la délivrance d'un diplôme à la suite d'une formation est subordonnée aux critères d'évaluation définis dans les textes officiels régissant chacune des formations. En conséquence, l'inscription à une formation ne saurait donner droit à l'obtention systématique du diplôme correspondant.

4.10 Il appartient exclusivement au Client ou à l'Utilisateur de vérifier, auprès du Partenaire, la date, le lieu et l'horaire de la formation pratique de telle sorte que tout retard ou erreur sur la date, le lieu et l'horaire de la formation pratique résultant d'une erreur apparaissant sur l'attestation ou dans Salvum Education, pour l'un ou l'autre de ces points, ne saurait engager la responsabilité de l'Editeur.

Article 5 : MISES EN GARDE

5.1 Salvum Education enseigne le type de comportement à adopter en cas d'accident. Salvum Education ne présente pas comment pratiquer un geste de secours et n'est pas une formation médicale.

5.2 L'enseignement des gestes de secours doit faire l'objet d'une formation pratique du PSC1 avec un organisme habilité.

5.3 Les informations sur les gestes de secours présentées dans Salvum Education ne remplacent pas une formation pratique avec un organisme habilité.

5.4 L'Editeur décline toute responsabilité en cas de défaillance ou de mauvaise utilisation du contenu de Salvum Education et de toute mauvaise réalisation de gestes de secours et de ses conséquences.

5.5 L'Utilisateur est seul responsable de la réalisation des gestes de secours. Il ne saurait engager la responsabilité de l'Editeur que ce soit dans ses choix de secours que dans la pratique des gestes.

5.6 En toutes circonstances, l'Utilisateur s'engage irrévocablement à contacter les secours en cas d'accident.

Article 6 : DONNÉES PERSONNELLES

6.1 Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'édition d'une attestation personnalisée. Cette attestation sera transmise au Partenaire lors de l'inscription de l'Utilisateur à une formation pratique en présentiel. Le recueil de ces informations a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sous la déclaration numéro 1826314.

L'édition de l'attestation ne peut être réalisée que sur la base de l'ensemble des données obligatoires transmises par le Client ou l'Utilisateur. Si le Client ou l'Utilisateur s'oppose ou modifie les données obligatoires, l'attestation ne sera pas éditée. L'opposition éventuellement

formulée par le Client ou l'Utilisateur n'ouvre aucun droit à un quelconque droit à remboursement.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés telle que modifiée en 2004, le Client ou l'Utilisateur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent, que vous pouvez exercer en adressant votre demande à l'adresse email suivante : [contact\[a\]Salvum.org](mailto:contact[a]Salvum.org).

Le Client ou l'Utilisateur a le droit également, pour des motifs légitimes, de s'opposer au traitement des données le concernant.

6.2 Les données personnelles obligatoires du Client ou l'Utilisateur ne sont pas directement modifiables par le Client ou l'Utilisateur. Toute demande de modification doit être notifiée par email exclusivement à l'adresse email suivante : [contact\[at\]Salvum.org](mailto:contact[at]Salvum.org), accompagnée des justificatifs liés à la demande de modification.

6.3 L'Editeur se réserve le droit de réclamer des justificatifs pour établir la véracité des informations fournies par le Client ou l'Utilisateur. Le Client ou l'Utilisateur dispose d'un délai de trois (3) jours ouvrés (c'est-à-dire du lundi au vendredi) pour répondre et fournir les justificatifs demandés. Passé ce délai, l'Editeur est immédiatement en droit de suspendre ou supprimer la licence d'utilisation du Client ou l'Utilisateur sans qu'il soit nécessaire de procéder à une notification ou préavis.

6.3 Les données à caractère personnel recueillies par l'Editeur sont susceptibles de faire l'objet d'un traitement automatisé, dans le cadre de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés telle que modifiée en 2004.

6.4 Les informations recueillies pourront faire l'objet d'un droit d'accès, de rectification ou d'opposition pour des motifs légitimes auprès de l'Editeur à l'adresse [contact\[at\]Salvum.org](mailto:contact[at]Salvum.org).

6.5 Tout utilisateur est inscrit d'office à la newsletter Salvum dont il peut se désabonner par un lien fourni lors de l'envoi de la newsletter ou sur simple demande auprès de l'Editeur.

Article 7 : DISPOSITIONS SPECIFIQUES ET GARANTIES

7.1 Le Client a choisi la formation Salvum Education car elle répondait à ses besoins.

7.2 Les garanties que l'Editeur peut être amené à accorder sur Salvum Education ne peuvent en aucun cas s'étendre à l'environnement dans lequel il est installé.

7.3 À aucun moment, l'Editeur ne pourra être tenu pour responsable de dysfonctionnements survenus suite à un changement d'environnement ou de modifications des postes, terminaux et/ou serveurs du Client sur lesquels Salvum Education aura été installé.

7.4 Salvum Education est conforme à la description qui en est faite sur son site internet ou à la documentation commerciale émise par l'Editeur. Il appartient au Client de prouver toute non-conformité éventuelle.

7.5 La responsabilité de l'Editeur ne saurait être engagée pour tout dommage subi par le Client ou par un tiers résultant directement ou indirectement du non-respect par le Client ou l'un de ses Utilisateurs de l'une quelconque de ses obligations, d'une négligence, de l'utilisation de Salvum Education à d'autres fins que celles connues, de l'utilisation faite, des informations contenues dans Salvum Education et des interprétations qu'il en fait, qui s'effectuent sous sa seule responsabilité.

7.6 La responsabilité de l'Editeur ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes CGVU découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code Civil.

7.7 Les prérequis techniques à partir desquels Salvum Education est accessible sont les suivants :

Sous Windows

- Processeur compatible x86 à 2,33 GHz ou plus rapide ou processeur Intel® Atom™ à 1,6 GHz ou plus rapide pour les netbooks 512 Mo de RAM (1 Go recommandé pour les netbooks) ; 128 Mo de mémoire graphique
- Microsoft® Windows® XP (32 et 64 bits), Windows Server 2008 (32 bits), Windows Vista® (32 et 64 bits), Windows 7 (32 et 64 bits), Windows 8.x (32 et 64 bits) ou Windows Server 2012 (64 bits)
- Internet Explorer 8.0 ou ultérieure, Mozilla Firefox 31 ou ultérieure, Google Chrome ou Opera
- Adobe Air dans sa dernière version pour la version standalone (version locale de Salvum Education)
- Adobe Flash Player dans sa dernière version.

Sous Mac OS

- Processeur Intel Core™ Duo à 1,83 GHz ou plus rapide 512 Mo de RAM, 128 Mo de mémoire graphique
- Mac OS X v10.6 ou ultérieur
- Safari 5.0 ou ultérieure, Mozilla Firefox 31, Google Chrome ou Opera
- Adobe Air dans sa dernière version pour la version standalone (version locale de Salvum Education)
- Adobe Flash Player dans sa dernière version.

Sous Linux

- Processeur compatible x86 à 2,33 GHz ou plus rapide ou processeur Intel® Atom™ à 1,6 GHz ou plus rapide pour les netbooks 512 Mo de RAM, 128 Mo de mémoire graphique
- Red Hat® Enterprise Linux® (RHEL) 5.6 ou ultérieure (32 et 64 bits), openSUSE® 11.3 ou ultérieure (32 et 64 bits) ou Ubuntu 10.04 ou ultérieure (32 et 64 bits)
- Mozilla Firefox 17 ou Google Chrome
- Adobe Air dans sa dernière version pour la version standalone (version locale de Salvum Education)
- Adobe Flash Player dans sa dernière version.

Article 8 : LICENCE

8.1 L'Editeur consent au Client (et à ses Utilisateurs) un droit d'utilisation de Salvum Education dans les conditions décrites dans les présentes CGVU se traduisant par une licence sur un engagement de un (1) an minimum.

8.2 La licence est n'est pas, par défaut, renouvelée automatiquement après la période de un (1) an.

8.3 La licence a un caractère *intuitu personae*. Un Utilisateur ne peut en aucun cas céder sa licence à titre onéreux ou gratuit à un tiers. De même, le Client ne peut pas transférer une licence d'un Utilisateur à un autre. Une licence accordée à un Utilisateur l'est définitivement et ce même si l'Utilisateur n'en fait plus usage, quel qu'en soit la raison.

8.4 Le CLIENT s'engage à :

- n'utiliser SALVUM EDUCATION que pour ses propres besoins ;
- ne pas concéder de sous-licences, céder, reproduire, fusionner, distribuer ou transférer SALVUM EDUCATION, sauf dans le cas où il serait au bénéfice d'une autorisation écrite de la part de l'EDITEUR ;
- ne pas faire d'ingénierie inverse, à décompiler, à désassembler ou à tenter de découvrir, de quelque manière que ce soit, le code source de SALVUM EDUCATION ;
- ne pas céder ou transférer ses droits aux termes de la présente licence à quelque tiers que ce soit, sans avoir obtenu au préalable l'accord écrit de l'EDITEUR ;
- ne pas modifier le logiciel, ni l'adapter sauf autorisation expresse écrite préalable de l'EDITEUR.

8.5 Une même Licence de SALVUM EDUCATION ne peut être partagée ou utilisée par plusieurs utilisateurs.

8.6 Un même utilisateur ne peut accéder à Salvum EDUCATION en même temps sur plusieurs appareils. Autrement dit, une ouverture de session réalisée sur un nouvel appareil déconnecte la précédente session de l'autre appareil.

8.7 L'EDITEUR ne sera pas tenu responsable d'une incompatibilité liée aux changements techniques et/ou d'environnements informatiques pouvant survenir chez le CLIENT.

Article 9 : RÉSILIATION

9.1 L'Editeur peut procéder à la résiliation de la licence et de tout ce qui en découle comme l'attestation et l'achat d'une formation pratique, à tout moment et sans préavis, sans que le Client ou l'Utilisateur puisse prétendre à un quelconque remboursement et/ou indemnisation, notamment, dans les cas suivants :

- non respect des présentes CGVU ;
- fraude ou tentative de fraude ;
- défaut de fourniture de justificatifs ;
- non paiement ou annulation du paiement.

Article 10 : DISPOSITIONS GENERALES

- 10.1 L'Editeur peut à tout moment et sans préavis modifier les présentes CGVU.
- 10.2 Le Client reconnaît que son utilisation de Salvum Education après la date de modifications emportera acceptation des nouvelles CGVU.
- 10.3 Le fait de ne pas revendiquer l'application de l'une des dispositions des CGVU ou de ne pas réagir à l'inexécution de l'une quelconque de ces dispositions, de manière permanente ou temporaire, ne peut être interprété comme valant renonciation à ce droit.
- 10.4 Sauf preuve contraire, les enregistrements effectués sur le site [www.Salvum Education.org](http://www.SalvumEducation.org) et/ou dans Salvum Education et conservés par l'Editeur ont force probante entre l'Editeur et le Client.
- 10.5 Si l'une quelconque des clauses des CGVU était déclarée nulle en raison de l'évolution législative ou jurisprudentielle, elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité de la commande.
- 10.6 Les CGVU sont soumises à la loi française. En cas de différend, le Tribunal de Commerce de Meaux sera seul compétent, même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Article 11 : CAS PARTICULIERS

- 11.1 L'Editeur peut accorder une remise au Client contre un engagement de sa part sur une durée supérieure à un (1) an. En cas de résiliation de la licence par le Client avant la fin de la période d'engagement, le Client s'engage à payer immédiatement les échéances restantes entre la date de sa résiliation et la fin de son engagement.
- 11.2 Pour chaque défaut de prélèvement automatique, l'Editeur facturera cinq euros (5€) au Client sans qu'il soit nécessaire à l'Editeur de le notifier au préalable.

Version du 17 novembre 016.